



COMPTE-RENDU du Comité D'Action Sociale de la SOMME du 29 JUIN 2023

Déclaration liminaire CGT

La déclaration liminaire de la **CGT** est disponible dans son intégralité sur les sites **CGT**.

Extraits :

- « A l'image de la grève victorieuse des Vert-baudet sur les salaires, la **CGT** démontre que le rapport de force et la lutte payent. Après 6 mois de lutte contre la casse des retraites, la combativité et la détermination de la **CGT** demeurent donc intactes. La **CGT** continue d'exiger le retrait de la loi retraite, et revendique la retraite à 60 ans et 37,5 annuités ».

- « Le ministre de la Fonction et de la transformation publiques a annoncé le 12 juin une augmentation de la valeur du point d'indice limitée à 1,5 % alors que l'inflation est aujourd'hui de 5,1 % !

La perte de pouvoir d'achat depuis juin 2010 marquant le début de la longue période de gel s'élève désormais à plus de 16 %, cette mesure de 1,5 % applicable au 1er juillet 2023 est donc largement insuffisante. Cela étant dit, en procédant à une deuxième augmentation du point d'indice en l'espace d'un an, le gouvernement reconnaît de fait qu'il s'agit du seul moyen de faire face efficacement à l'inflation.

Pour insuffisantes qu'elles soient, les dispositions annoncées sont à inscrire à l'actif des mobilisations massives menées depuis des mois. »

- « Nous avons appris la démission de Sandrine Guiscaffre de son poste de déléguée des services sociaux de la Somme. Dans ce cadre, nous sommes surpris que le renouvellement du poste de délégué ne soit pas à l'ordre du jour du CDAS tel que le prévoit le règlement intérieur de 2019, le seul applicable pour nous permettre de fonctionner à défaut de travailler avec le nouveau non soumis au vote des représentants du personnel. »

- « Nous sommes des représentants du personnel au CDAS de la Somme, nous souhaitons travailler sur la validation de projets bénéfiques aux agents qui peuvent améliorer leur quotidien de plus en plus synonyme de souffrance au travail. Nous ne nous satisfaisons pas de voir notre rôle réduit à choisir la couleur du chocolat de Noël ou son grammage.

Nous souhaitons avoir une vision claire de la politique sociale dans notre département : répartition équilibrée des budgets retraités, jeunes et actifs, actions de soutien aux collègues en difficultés, accueil des nouveaux agents, accès à la culture pour les jeunes. »

En réponse, le président du CDAS n'a pas souhaité débattre des sujets (retraite, salaires) nationaux de la compétence du gouvernement ou du ministère de la fonction publique.

Concernant le remplacement de la déléguée, à notre grande surprise, **nous avons appris que le choix du futur(e) délégué(e) sera effectué par le coordonnateur régional de l'action sociale (M. Diallo) et non pas par les représentants au CDAS comme le prévoit le règlement intérieur (RI) de 2019.** En fait, l'administration applique déjà le futur RI alors qu'il n'a pas été voté par les organisations syndicales.

Encore un bel exemple de dialogue social. M Diallo aurait reçu une dizaine de candidatures, les entretiens sont en cours. La date de désignation n'est pas encore connue. Espérons que ce soit plus rapide que la signature du contrat pour attribuer la prime à la secrétaire de la délégation.



Sur le fonctionnement du CDAS, le président a reconnu que l'exercice 2023 ne se déroulait pas dans des conditions satisfaisantes : retard sur le vote du budget, mise en place de la régionalisation, marché régional des prestataires. Autant d'éléments qui ont conduit à rendre compliqué l'expression démocratique des représentants du personnel au CDAS de la Somme notamment sur la sortie à Giverny.

Crédits d'Actions Locales 2023

Le budget (Crédits d'Actions Locales 2023) est d'un montant de **33 000, 00€**

ACTIONS	date	Coût prestataire	Participation du CDAS	Participation agent
Concours de Pâques	Avril	728,00	728,00	0
Sortie actifs/retraités à Giverny	25 juin	3748,23	2578,00	40 € QF médian
Sortie famille (parc accro-branche à Ailly-sur-Noye	En juillet	71 € par agent + location barnum (393€)	3000,00	20 € (*) prix Qf médian
Sortie cabaret (belle époque à Briquemessnil) pour les retraités	19 septembre	2992,50 pour 50 inscrits	1500,00	29 € (*) prix QF médian
Sortie cité des sciences La Villette	23 septembre	2302 € pour 56 places	1500,00	11 € (*) prix QF médian
Sortie marché de Noël Reims Paris	En décembre	2508€ pour 53 places 2688 € pour 53 places	4000,00	11 € (*)
Arbre de Noël (cinéma, bons kadéos, goûter friandises)	13 décembre	19 200,00	19 200,00	0
Amitiés Finances : un coffret bien être pour les agents en longue maladie	Fin d'année	Dans l'attente du recensement du nombre d'agents	1 000,00	0
TOTAL			33 506,00	

(*) Le montant de la participation agent est susceptible d'évoluer selon le taux de participation à l'ensemble des activités. Par exemple : la sortie cabaret est budgétisé sur une participation de 50 retraités, si celle-ci est plus faible une partie des crédits du CAL servira alors à financer plus fortement d'autres activités et donc de baisser le coût agent.

Le budget final n'est pas à l'équilibre (-506€). La **CGT** a insisté pour qu'aucune activité ne soit annulée pour des raisons budgétaires. Nous sommes dans l'attente d'une réponse du responsable régional de l'action sociale sur un complément au CAL d'un montant de 2000€ demandé par la déléguée de la Somme suite au devis excessif des prestataires Mariot et Septentrion (Giverny, Accrobranche).



De plus, nous ne connaissons pas encore le montant des cartes Kadéos non utilisées l'an passé et qui sera reversé au budget local de la Somme.

Nous pouvons donc être optimistes sur la bonne tenue du budget 2023.

VOTE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL :

POUR : FO, Solidaires et CFDT

CONTRE : CGT

La **CGT** considère que le montant du budget national du ministère consacré à l'action sociale n'est pas au niveau des besoins des agents. Nous revendiquons un budget calculé sur la masse salariale des actifs et des retraités ainsi qu'une gestion identique à celle des comités d'entreprise du privé.

Evolution des aides au logement

Depuis le début de la mise en place du prêt pour le logement d'un enfant étudiant, nous avons demandé à ce que ce prêt soit une aide. Cette aide enfin mise en place s'adresse également aux enfants apprentis. Le barème a été revalorisé et sera mis en œuvre au 1er/07/23.

Le montant pour les communes de la zone 1 est de 500€, 400€ pour celle de la zone 2.

Nous avons insisté sur la communication à destination des actifs et des retraités.



Nouveau dispositif d'aide à la parentalité



Ce nouveau dispositif porte sur quatre points :

une extension de la prestation CESA jusqu'aux 14 ans révolus de l'enfant et jusqu'aux 17 ans révolus pour les enfants des familles monoparentales ou porteurs de handicap, une revalorisation de 5% du montant des barèmes de ressources, un chèque sport et enfin un dispositif spécifique pour l'Outre-Mer afin de pallier aux difficultés de ces territoires.

Nous avons insisté sur la communication à destination des actifs.

Restauration

Site de Peronne :

En attente d'un changement de prestataire, Les agents sont insatisfaits. Il y a une attente d'un traiteur. L'agent de service en cuisine est en attente d'un rendez vous afin de savoir quelles sont être les conséquences pour son avenir professionnel.

Site de Fief :

En attente du changement de résidence. Les repas sont bons et les agents satisfaits.

L'équipe est en attente de l'intégration à la restauration de la cité administrative. La **CGT** souhaite que le restaurant ne ferme pas avant le transfert à la cité administrative.

Site de Rollin :

La gestion des comptes est « saine ».

Néanmoins, malgré le fait que « la répercussion de l'augmentation des prix n'ait pas été faite », il a été constaté une augmentation du prix des plats.

L'association a été en cessation de paiement. L'argent sur le compte ne permet pas le règlement de 3 factures et il y a eut une subvention exceptionnelle de 23 000€ afin d'avoir un fonds de roulement.

Solidaires a précisé que cette subvention exceptionnelle n'avait pas lieu de tenir le rôle de fonds de roulement et que son but était de bénéficier aux agents de la DGFIP ce qui n'était pas le cas.

Une nouvelle subvention exceptionnelle va être demandé et le recours à un expert va être demandé pour le prochain CDAS.

La cité administrative :

Le restaurant de la cité administrative devrait être ouvert courant 2024. L'ouverture a été repoussée d'avril à septembre. Ce qui pose un problème pour les agents qui seront installés là-bas avant l'ouverture de la restauration. La **CGT** demande s'il y aura une convention avec la restauration autour de la cité administrative.



Il ne faut pas que les collègues désertent la restauration au profit de celle du rectorat ou qu'ils aillent ailleurs car plus intéressante.

Il y a eu une visite de chantier avec l'architecte et le cuisiniste et il y a des problèmes de « coque » avec Bouygues sur l'espace restauration.

Étant donné que le nombre de places est moindre que prévu, l'idée est de lancer une application permettant de connaître le temps d'attente ou de réserver.

Il y aura aussi des colis repas dans des casiers qui pourront être retirés en fin de journée avec des tarifs intéressants pour éviter le gaspillage alimentaire.

Le Conseil d'Administration a demandé la mise en place d'une commission de surveillance.

Des prestataires à but social devaient être recrutés mais un vote du gel des entreprises d'insertion a poussé à se retourner vers des entreprises adaptées comme l'EPSOM. Une rencontre avec des organismes est prévue d'ici septembre.

Coins repas :

RSH3 limite la fourniture de matériel pour les coins repas. Il y en aura uniquement pour ceux qui sont dépourvus de restauration.

Monsieur le Président du CDAS a demandé un tableau précis par site équipé en coins repas. Il est à distinguer l'électroménager des équipements complémentaires (vaisselles, hotte,...)

Les crèches



Mise en place d'une crèche à la future cité administrative : un jury d'ouverture est constitué suite au lancement d'un marché public pour une concession de 15 ans.

Le dossier de dépouillement se fera le 04 juillet. Les travaux débuteront après.

Il est prévu 16 berceaux (hors gestion du CDAS) pour 1000 agents. Ce qui semble être suffisant.

L'ouverture est pour 01/09/24.

Aujourd'hui la délégation a en charge 6 berceaux dans les crèches municipales. La demande est satisfaite.

Les questions diverses

La CGT demande s'il y aura comme convenu des formations pour les siégeant aux CDAS et si cela sera sous forme de webinaire comme pour le CSAL. Il a été noté que la formation au CSAL était loin d'être satisfaisante puisqu'il n'était possible que d'écouter sans participer. Que cela ne pouvait pas être considéré comme une formation.

Monsieur le Président du CDAS a répondu qu'aucune forme n'était vraiment prévue mais que l'idée d'un CDAS le matin et d'une formation l'après-midi avec powerpoint avait été évoquée. Sans être retenue officiellement.

Monsieur le Président du CDAS a remercié la déléguée de l'action sociale de la Somme, suite à son départ de ses fonctions, pour son travail fourni durant ces nombreuses années.

Vos représentants CGT présents à ce CDAS:

Manuela GOUJANE (DDFIP) et

Jacky Leroy (DiSI Nord)

Cette année, c'est décidé...



... Je rejoins la CGT !